



# Règlement

## DIVISION REGIONALE PARCOURS 3D

-

### Challenge des Monts

#### Définition

---

La Division Régionale poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion Régional en équipe mixte de club.
- Préparer les archers à être compétitif le jour des Championnats de France par équipes de club 3D.
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club.

Pour 2017 elle est composée de **3 manches** qui sont positionnées aux dates suivantes :

**17/06 Izeron, Archers de Claixwood, 38**  
**24/06 le Puy, 43**  
**09/09 Voreppe, 38**

#### Présentation

---

Tous les clubs Auvergne Rhône Alpes ont accès à cette compétition

La mixité H/F est admise pour la **DR**.

Un club peut inscrire plusieurs équipes

- Equipe de 3 tireurs et de leur capitaine
- Equipe composée de :
  - Un archer utilisant un arc catégorie Tir Libre ou catégorie Arc à poulie nu
  - Un archer utilisant un arc catégorie Arc nu ou catégorie Arc chasse
  - Un archer utilisant un arc catégorie Arc Droit
- La règle des transferts est la règle nationale
- Les tireurs d'une équipe peuvent être différents en cours de saison, Pour les clubs présentant plusieurs équipes, les archers d'une équipe ne peuvent être dans l'autre équipe.

## Inscriptions

---

Les clubs qui souhaitent participer à la DR et au Challenge des Monts devront remplir un coupon d'inscription accompagné de son règlement et les envoyer au Comité pour le 10 juin 2017.

☞ Inscription par **équipe** : **100 euros** (chèque libellé à l'ordre du Comité).

Les 3 archers des équipes participant à la DR 3D ne paieront pas leur inscription lors des concours sélectionnés.

Le club organisateur transmettra au Comité un récépissé des inscriptions

## La compétition

---

Elle se déroulera sous la forme des championnats de France par équipes de club (réf : [Règlement sportif du Tir sur cibles 3D - Par équipes chapitre E.4 LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT DE France](#))

Le matin : un concours sélectif sur 24 cibles maximum avec un départ simultané

L'après-midi : phases finales.

Les clubs d'autres ligues, voire des équipes de composition de club différents peuvent s'inscrire et participer au **Challenge des Monts**, le nombre d'équipe ne peut être supérieur à 48, priorité sera donné aux équipes du comité régional, ces équipes ne rentreront pas dans le classement DR, mais seront dans le classement basé sur le règlement de la DR3D

Pour les équipes de composition de clubs différents les archers devront être les mêmes pour les trois manches.

Pendant les épreuves de DR, les tirs se déroulent en équipes conformément aux règlements fédéraux, notamment au championnat de France par équipes de club 3d. Les clubs sont classés en prenant en compte les résultats des 3 archers.

À l'issue de chaque épreuve, des points sont attribués aux équipes en fonction de leur classement selon le nombre d'équipes inscrites, inversement à ce nombre.

### TABLEAU D'ATTRIBUTION DES POINTS

#### **Avec 9 à 16 équipes inscrites**

1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>
40	36	32	28	24	21	18	15
9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>	15 <sup>ème</sup>	16 <sup>ème</sup>
12	10	8	6	4	3	2	1

#### **Pour 8 équipes et moins**

1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>
20	16	12	9	6	4	2	1

### **Pénalité**

Les équipes s'engagent à participer à toutes les épreuves de la DR. En cas de non-participation à l'une de ces épreuves, une pénalité de la moitié des points du premier sera appliquée à l'équipe.

### **Diffusion des résultats**

Chaque organisateur transmettra les résultats au Comité pour enregistrement et mise à jour du classement dans les trois jours suivant la compétition.

### **Classement final de la DR**

---

L'équipe gagnante sera déclarée Championne Régionale.

Le titre sera décerné à l'issue du tir de la dernière manche.

En cas d'égalité, le départage sera effectué sur le cumul des qualifications puis par tirs de barrage.

### **Classement Challenge des Monts**

---

*A la fin de chaque manche, lors des phases finales les 2 équipes victorieuses DR et les 2 équipes victorieuses hors DR se rencontreront dans une super finale,*

1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
20	16	12	9

*A l'issue des 3 manches l'équipe qui aura le plus de points remportera le Trophée  
Ce trophée sera remis en jeu l'année suivante. Il sera définitivement acquis à l'équipe  
qui l'emportera 3 fois consécutivement.*

*Le nom de l'équipe victorieuse et l'année sera marqué par le Comité sur le  
**Trophée des Monts.***

Références :

*\*manuel de l'arbitre*